

outre, le premier ministre consentirait-il à prendre des mesures extraordinaires pour atténuer la grande misère qu'a entraînée ce phénomène exceptionnel?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Je remercie le député d'avoir prévenu mon bureau de sa question. Les mesures dont il parle sont déjà en voie d'exécution. J'ai reçu hier à mon bureau un appel téléphonique du premier ministre du Nouveau-Brunswick mais, bien entendu, j'avais déjà été informé par la province de la tempête et de ses conséquences. Nous apportons au gouvernement du Nouveau-Brunswick toute l'aide possible.

La Gendarmerie royale et les Forces armées du Canada collaborent à évacuer les sinistrés des régions inondées. L'armée a commencé hier la construction d'un pont provisoire de 150 pieds afin de remplacer un pont sur la grand-route qui a été emporté et l'Organisation de mesures d'urgence a offert son assistance au ministère des Affaires municipales du Nouveau-Brunswick pour former une équipe mixte qui estimerait l'importance des dommages, étudierait les meilleurs moyens d'y remédier et en évaluerait le coût. Le ministère fédéral des Travaux publics a enjoint à ses fonctionnaires locaux d'apporter toute leur aide à cet égard. Une fois l'estimation des dommages terminée, la province du Nouveau-Brunswick pourra recourir à l'assistance financière du gouvernement fédéral grâce à la formule employée dans le passé pour toutes les provinces si, bien entendu, le premier ministre du Nouveau-Brunswick la sollicite.

QUESTIONS OUVRIÈRES

SAINT-HYACINTHE—MISES À PIED D'EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE GOODYEAR

[Français]

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Expansion économique régionale, j'aimerais poser une question à son secrétaire parlementaire.

Pourrait-il dire à la Chambre si le ministre a reçu un télégramme du conseil central de Saint-Hyacinthe, l'avisant que 40 employés de la compagnie Goodyear étaient mis à pied?

M. l'Orateur: Je ne crois pas que l'honorable député puisse simplement demander si un télégramme ou un message a été reçu par le ministre responsable. La question, ainsi posée, n'est pas recevable.

L'hon. M. Ricard: Avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'aimerais poser la question au très honorable premier ministre.

La situation économique se détériorant continuellement à Saint-Hyacinthe, le premier ministre voudra-t-il l'étudier de façon particulière et suggérer au ministre de l'Expansion économique régionale de déclarer la région de Saint-Hyacinthe zone désignée?

M. l'Orateur: L'honorable député fait une suggestion au gouvernement, et il doit présumer qu'elle sera étudiée.

LES PÊCHES

L'ACTIVITÉ NUISIBLE DES FLOTTILLES ÉTRANGÈRES

[Traduction]

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): J'ai une question à poser au ministre des Pêches. En son absence, je devrais normalement m'adresser à son secrétaire parlementaire mais puisqu'il n'est pas là, il me reste à interroger le ministre suppléant des Pêches, quel qu'il soit. Voici ma question: étant donné la déclaration faite à Montréal par le ministre des Pêches d'après laquelle l'URSS et la Pologne seraient en train d'épuiser les ressources en poisson du Canada, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour saisir de la question le groupe international d'experts auprès des Nations Unies et que compte-t-il faire pour obtenir la convocation immédiate d'une conférence internationale sur cette question qui est d'une importance vitale pour le Canada atlantique?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): Je tiendrai cette question pour préavis, monsieur l'Orateur.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'ai plusieurs questions supplémentaires. Il s'agit d'une question urgente et, je crois, de privilège. Le ministre suppléant des Pêches n'est pas ici aujourd'hui, et le secrétaire parlementaire non plus, mais l'ami du ministre renvoie bien la balle. Cette situation dure depuis des jours, bien que le ministre soit censé être ici. La question est urgente, d'importance internationale, et personne n'est ici pour répondre au nom du gouvernement. C'est très grave.

LES CÉRÉALES

LES PAIEMENTS DÉFINITIFS POUR LE BLÉ «DURUM»

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. D'ici à ce que le gouvernement donne suite aux questions posées au début de la semaine sur le sujet, le premier ministre voudrait-il faire adopter un décret du conseil pour autoriser le débourse-